



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission de l'administration générale

Objet : **Préavis n°74/2025**
concernant une demande de financement de CHF 97'000.- TTC destinée à la modernisation de l'informatique administrative et financière

Date séance : débattu par Whats'App et rapport clôturé le 26 août 2025

Présents : Catherine Fankhauser, Marie Patrik et Patrizia Webb, Séverine Vanderschueren et Pierre-Alain Zufferey

Absents :

La commission a examiné le préavis présenté par la Municipalité et a questionné les représentants de la Municipalité par un échange de courriel par lequel elle a reçu les explications données et les réponses à ses questions au sujet de ce préavis.

Ce projet de modernisation a pour but de remplacer les logiciels de comptabilité et de celui du contrôle des habitants devenus obsolètes et difficile à faire évoluer pour répondre aux besoins actuels et aux nouvelles normes cantonales. Ce projet de modernisation a été évalué à CHF 97'000.- et les coûts annuels pour les licences à CHF 23'185.-

Il est apparu que dans son étude la Municipalité a pu s'assurer que le système proposé donnait satisfaction dans plusieurs communes du canton et a bien fait l'objet d'une comparaison avec une autre solution.

Au vu de ce qui précède, la commission suggère au Conseil Communal d'accepter ce préavis tel que présenté

Catherine Fankhauser

Marie Patrik

Séverine Vanderschueren

Patrizia Webb

Pierre-Alain Zufferey
rapporteur